

# Comment réussir son emménagement ?

SUIVEZ  
NOUS



ÉDITION  
2 0 2 3



# Bienvenue chez vous !

2





## LE JOUR J

Le jour de l'entrée dans les lieux, vous devez apporter :

- Le **courrier d'attribution** du logement
- Une **pièce d'identité** pour chaque signataire du contrat de location
- Votre **attestation d'assurance** logement
- Le paiement complet de votre **dépôt de garantie**
- Votre **numéro d'allocataire CAF**

**ATTENTION :**

**Si l'un de ces éléments est manquant,  
les clés ne pourront pas vous être remises.**

# LA SIGNATURE DE VOTRE CONTRAT DE LOCATION

*Comment signer votre contrat de location ?*

## PAR MAIL :

Pour gagner du temps lors de la remise de vos clés, vous pouvez signer votre contrat par mail. Vous avez jusqu'à 48 heures avant le RDV de remise des clés.

### Comment ça marche ?

- Vous recevez un mail ;
- Vous cliquez sur le lien et vous suivez les étapes ;
- Vous recevez un code sur votre téléphone pour signer.

### Vous pouvez

- Adhérer au prélèvement automatique pour payer votre loyer.
- Nous autoriser à faire les démarches auprès de la CAF afin d'obtenir l'APL.

Nous avons besoin de votre numéro d'allocataire CAF pour accélérer l'étude de votre demande.

### Quand plusieurs personnes signent le contrat de location, chaque locataire :

- Doit signer le contrat.
- Reçoit un mail pour signer ce contrat.



## **Vous avez accès au contrat et ses documents annexes :**

- Le règlement général des locations ;
- Les diagnostics du logement ;
- La notice sur les travaux ;
- Le décompte de surface.

# **LE JOUR DE VOTRE REMISE DE CLÉS**

**Si vous n'avez pas signé votre contrat par mail,  
vous le signez le jour de la remise des clés.**



# L'ÉTAT DES LIEUX

---

## **Un état des lieux décrit :**

- L'état du logement ;
- Les équipements présents dans le logement.

L'état des lieux est fait à votre arrivée dans le logement avec votre chargé.e de site.

## **L'état des lieux est signé par :**

- Vous
- Habitat 76.

Une copie de l'état des lieux vous est envoyée par email. Vous devez la garder.

L'état des lieux fait à votre entrée dans le logement servira par comparaison pour faire l'état des lieux de sortie du logement.

L'état des lieux de sortie permet d'établir la part éventuelle des travaux qui vous sera facturée.

Vous avez 1 mois pour nous signaler des problèmes non constatés le jour de l'état des lieux d'entrée pour les ajouter au compte-rendu final.

Par exemple :  
une prise d'électricité qui ne fonctionne pas.

Vous pouvez signaler les problèmes dans votre espace locataire.

# LA VISITE D'INTÉGRATION

---

**Dans les semaines suivant votre arrivée, votre chargé.e de site vous rend visite pour :**

- Vous présenter le concierge de votre résidence ;
- Savoir si tout va bien ;
- Répondre à vos questions.



# LE DÉPÔT DE GARANTIE

*Un dépôt de garantie est une somme d'argent à remettre à habitat 76 le jour de votre entrée dans le logement.*

Le montant du  
dépôt de garantie

=

1 mois de loyer  
sans les charges.



**Le dépôt de garantie  
doit être payé en totalité,  
pour entrer dans  
votre logement.**

8

## **Vous pouvez payer le dépôt de garantie :**

- Par carte bancaire par téléphone en précisant :  
*paiement du dépôt de garantie* ;
- Par chèque, à remettre le jour de votre emménagement ;
- Par carte bancaire, à l'accueil de Rouen ou du Havre ;
- Par mandat efficash, à la Poste :
  - Vous nous contactez pour obtenir le code-barres ;
  - Vous payez 6,20 € en plus de votre dépôt de garantie ;
  - Vous présentez la preuve du mandat le jour de votre entrée dans le logement.

**Lors de votre départ, habitat 76 vous redonne cette somme d'argent en l'absence de dettes et/ou de dégradations locatives.**



# L'AIDE PERSONNALISÉE AU LOGEMENT

*L'APL est une aide financière donnée par la caisse d'allocations familiales (CAF).*

**L'APL est calculée selon :**

- **Votre situation familiale ;**
- **Le montant de votre loyer ;**
- **Vos revenus : salaires, retraites.... ;**
- **Le nombre de personnes dans la famille.**

Votre aide personnalisée au logement (APL) est versée à habitat 76. Le montant de votre APL est enlevé de votre loyer. Il est indiqué sur votre avis d'échéance.

Habitat 76 vous aide à ouvrir vos droits à l'APL à la signature de votre contrat de location. Vous pouvez autoriser habitat 76 à faire votre demande d'APL. Vous devez fournir votre numéro d'allocataire.

Habitat 76 vous contacte ensuite par téléphone sous 8 jours.

Vous devrez donner ces informations :

- numéro de sécurité sociale ;
- pays de naissance ;
- régime d'assuré social :  
Soit le régime général, agricole ou spécial ;
- numéro d'allocataire ;
- commune de naissance de tous les occupants
- date d'entrée en France  
pour les personnes de nationalité étrangère.

## A RETENIR

**Vous devez ouvrir vos droits le plus tôt possible.  
Habitat 76 vous aide à faire votre demande d'APL.**

# L'ASSURANCE HABITATION

---

*L'assurance logement est obligatoire.*

**Vous devez fournir à habitat 76 une attestation d'assurance le jour de votre remise de clés pour prouver que vous êtes assuré.**

Vous devez souscrire une assurance habitation pour votre logement, votre cave, votre grenier, votre garage.

**Vous choisissez vous-même votre assurance.**

L'assurance habitation vous aide en cas de problèmes.  
Par exemple : feu, fuite d'eau, explosion...



## L'assurance responsabilité civile

Nous vous conseillons de souscrire une assurance responsabilité civile.

La responsabilité civile est une assurance.

Elle vous aide quand :

- vous cassez un objet,
- vous blessez une personne.

La responsabilité civile vous aide quand votre famille

- casse un objet,
- blesse une personne.

La garantie vol assure vos meubles en cas de vol.

La garantie bris de glace prend en charge les frais pour remplacer une vitre cassée.

Si vous n'êtes pas assuré, vous payez vous-même les frais pour des dégâts matériels et corporels.



**Tous les ans à la même date,  
vous devez nous fournir  
une nouvelle attestation d'assurance.**

# L'OUVERTURE DES COMPTEURS

---

*Vous venez d'emménager dans votre logement*

Pour avoir l'eau, l'électricité et le gaz, vous devez effectuer les démarches suivantes :

## **Électricité et gaz :**

- Vous choisissez un fournisseur d'électricité et de gaz ;
- Vous transmettez votre adresse exacte ;
- Vous précisez qu'il s'agit d'une reprise ou d'un transfert d'abonnement.

Pour faciliter vos démarches,

**habitat 76 vous précise le nom de l'ancien locataire.**

Contacts utiles :

[www.crea.fr](http://www.crea.fr)

[www.energie-info.fr](http://www.energie-info.fr) ou 0 800 112 112

## **Eau froide :**

Avant d'emménager,

- vous devez contacter le fournisseur d'eau ;
- vous demandez à mettre votre nom sur le contrat ouvert par habitat 76.

### **Téléphone et internet :**

- Vous choisissez votre opérateur ;
- Vous indiquez votre adresse précise pour ouvrir la ligne.

### **N'oubliez pas de fermer les abonnements du logement que vous quittez !**

### **Le changement d'adresse :**

Vous devez informer les administrations de votre nouvelle adresse !

Rendez-vous sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)  
Rubrique "Comment faire si ? > Je déménage"



# LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

*Vous autorisez votre banque à payer le loyer depuis votre compte bancaire tous les mois.*

Cela permet de :

- Ne pas oublier de payer votre loyer ;
- Choisir votre jour de paiement parmi 5 dates :
  - le 2,
  - le 5,
  - le 8,
  - le 10 ou
  - le 14 de chaque mois
- Changer quand vous voulez la date de paiement ;
- Économiser le timbre d'envoi d'un chèque.

Vous demandez à payer votre loyer par prélèvement automatique

- Quand vous signez votre bail ;
- Depuis votre espace locataire > [www.habitat76.fr](http://www.habitat76.fr).

Vous ne recevez pas vos avis d'échéance par courrier. Vos avis échéance sont sur votre espace locataire. Quand votre avis d'échéance est disponible, vous recevez un email.

## ATTENTION :

**Le paiement du premier loyer n'est pas prélevé.**

**Vous pouvez payer votre premier loyer :**

- par carte bancaire sur [www.habitat76.fr](http://www.habitat76.fr) ou par téléphone ;
- par chèque.

# LE KIT DE BIENVENUE

---



**Nos équipes facilitent votre emménagement et vous offrent un kit de bienvenue :**

- 1 pommeau de douche
- 1 abattant pour les toilettes
- 1 flexible de douche

Sauf si ces équipements ont été changés avant votre arrivée.

# VOTRE ESPACE LOCATAIRE

*Pour vous faciliter le quotidien*

Après votre emménagement, vous pouvez vous connecter à votre espace locataire :

- Avec un ordinateur ;
- Avec un smartphone ou une tablette.

Vous vous connectez avec vos identifiants :

- Votre numéro d'intitulé
- Votre numéro de locataire

16

Vos identifiants sont sur votre avis échéance.

Quand vous avez un problème pour vous connecter, contactez-nous pour avoir de l'aide.

**Tél : 0970 828 076**  
**de 8 h 30 à 18 h 00**  
**du lundi au vendredi**

A sample of a rental notice form is shown. At the top left is the logo. Below it are several lines of redacted text. The text 'Locataire' and '99079 BOURGEOIS JEROME' is visible. Below this is another line of redacted text. A table with four columns and one row is shown, with all cells containing redacted text. Below the table, the text 'Expéditeur : C.C.C.P. Rouen 5009' and 'N° Intitulé 99999' is visible, with '99999' highlighted in orange. Below this, the text 'n° d'intitulé' is visible. At the bottom, there is a barcode and several lines of redacted text.



# VOTRE CHARGÉ.E DE SITE VOTRE INTERLOCUTEUR DE PROXIMITÉ

## Ses missions

- Vous accueillir lors de votre emménagement ;
- Veiller à la propreté des espaces communs ;
- S'assurer de l'application des règles de vie en communauté ;
- Commander les travaux d'entretien et de réparation ;
- Assurer votre sécurité et celle de votre logement ;
- Vous contacter en cas de problème de paiement de loyer.

## Pour contacter votre chargé.e de site

- Sur votre espace locataire
  - Par téléphone : 0970 828 076
  - Lors de ses permanences
- Les horaires des permanences sont affichés sur la porte.



Scannez ce code  
avec votre téléphone  
>> [moncompte.habitat76.fr](https://moncompte.habitat76.fr)



## Les services de votre espace locataire

- Payer votre loyer avec votre carte bancaire ;
- Demander à payer votre loyer par prélèvement automatique ;
- Voir votre compte et vos factures ;
- Voir les documents de votre logement :  
Par exemple : les diagnostics ;
- Envoyer une demande  
Par exemple :
  - demande administrative,
  - demande technique,
- Nous informer :
  - Mariage, PACS ;
  - Séparation, divorce ;
  - Naissance, décès.
- Envoyer la preuve que votre logement a une assurance habitation



Réalisation : habitat 76  
Crédits photos : habitat 76, Fotolia,  
Freepik, Unsplash

**Accueil de Rouen**  
112, boulevard d'Orléans  
76 040 ROUEN  
CS 72042 Cedex 1

**Accueil du Havre**  
144, boulevard de Strasbourg  
76 085 Le HAVRE Cedex

+ d'infos :  
☎ 0 970 828 076  
[www.habitat76.fr](https://www.habitat76.fr)

# Comment réussir son emménagement ?

wehkamp.nl

SUIVEZ  
NOUS



ÉDITION  
2 0 2 3

